

52040 - Fonctionnement des collèges publics

**Proposition d'attribution de dotations
de fonctionnement complémentaires
pour 2018 aux collèges publics**

Rapport n° CP/2018/293

Service gestionnaire :

J3-Collèges

Résumé :

Dans le cadre de ses compétences, il revient au Département du Bas-Rhin d'attribuer les dotations de fonctionnement nécessaires au fonctionnement des collèges publics.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des dotations de fonctionnement complémentaires à des collèges publics pour faire face à leurs besoins.

Ce rapport répond en grande partie à l'axe 2 du rapport "Plan Actions éducatives et Collèges" adopté le 20 mars 2017 (délibération n° CD/2017/007), concernant l'engagement financier permettant les conditions favorables d'une scolarité réussie.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer des dotations de fonctionnement complémentaires aux collèges publics, telles que détaillées ci-après.

1. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE AU COLLEGE ROMAIN ROLLAND A ERSTEIN AU TITRE DE LA DOTATION DE VIABILISATION 2018

Le collège Romain Rolland à Erstein a sollicité une dotation de fonctionnement complémentaire pour couvrir les dépenses supplémentaires de viabilisation 2018 liées à une surconsommation d'eau.

En effet, le signalement tardif d'une fuite d'eau constatée sur l'installation d'un dispositif de nettoyage des sanitaires a entraîné une forte consommation d'eau estimée à 1 990 m³ pour un montant de 7 000 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer au collège Romain Rolland à Erstein une dotation de fonctionnement complémentaire de 7 000 € au titre de la viabilisation 2018.

2. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE AUX COLLEGES ROBERT SCHUMAN A BENFELD, JULES HOFFMANN A STRASBOURG ET KLOSTERWALD A VILLÉ AU TITRE DE LA DOTATION D'ENTRETIEN 2018

Les collèges Robert Schuman à Benfeld, Jules Hoffmann à Strasbourg et Klosterwald à Villé ont sollicité une dotation de fonctionnement complémentaire pour couvrir les dépenses supplémentaires d'entretien au titre de l'exercice 2018.

Compte tenu de la souscription de nouveaux contrats de maintenance et de l'augmentation du coût des contrôles obligatoires, la dotation d'entretien 2018 attribuée à ces trois collèges ne permet pas de prendre en charge la totalité des dépenses d'entretien prévisionnelles pour l'exercice 2018.

De ce fait, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer aux trois collèges une dotation de fonctionnement complémentaire pour un montant global de 14 300 € au titre la dotation entretien 2018, répartie comme suit :

- BENFELD Robert Schuman : 6 000 €
- STRASBOURG Jules Hoffmann : 5 000 €
- VILLE Klosterwald : 3 300 €

3. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE AU COLLEGE SOPHIE GERMAIN A STRASBOURG AU TITRE DE LA PARTICIPATION A LA REALISATION D'UNE FRESQUE SUR LE MUR DU PREAU DANS LE CADRE DES JOURNEES CITOYENNES

Dans le cadre des journées citoyennes, le collège Sophie Germain à Strasbourg a sollicité l'aide financière du Département pour couvrir les dépenses liées à la réfection du mur du préau recouvert de tags.

A cet effet, le collège a fait intervenir le Service de Prévention Spécialisée de Cronembourg dans le cadre d'un chantier éducatif pour le nettoyage et la préparation du mur, pour un coût de 3 358 €. Une fresque a été réalisée, en lien avec les élèves et leur professeur d'art plastique, par l'artiste DAN23 pour un coût de 3 274 €, soit un coût global de l'opération de 6 632 €.

Compte tenu de l'intérêt pédagogique de cette démarche, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer au collège Sophie Germain à Strasbourg une dotation de fonctionnement complémentaire exceptionnelle de 6 632 € au titre de la participation à la réalisation d'une fresque sur le mur du préau dans le cadre des journées citoyennes.

4. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE AU COLLEGE NICOLAS COPERNIC A DUTTLENHEIM POUR COUVRIR LES FRAIS DE LOCATION DE DEUX FAUTEUILS ROULANTS ELECTRIQUES DESTINES A DEUX ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département a programmé le remplacement de l'ascenseur au collège Nicolas Copernic à Duttlenheim du 11 juin au 15 septembre 2018.

En raison de ces travaux, la présence de deux élèves en situation de handicap, scolarisés dans l'établissement, nécessite la mise à disposition de deux fauteuils roulants électriques pour leurs déplacements dans le collège. La location des fauteuils s'élève à 856,80 € pour une durée de 14 semaines.

Afin de permettre au collège Nicolas Copernic à Duttlenheim de couvrir les frais de location des deux fauteuils roulants, il est proposé à la Commission Permanente de décider de lui attribuer une dotation de fonctionnement complémentaire exceptionnelle de 857 €.

5. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE A DIVERS COLLEGES PUBLICS POUR COUVRIR LES FRAIS DE REPARATION ET D'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer aux collèges ci-après, une dotation de fonctionnement complémentaire pour la réparation et l'acquisition d'équipements spécifiques.

TERRITOIRE	COLLEGE		EQUIPEMENT	MONTANT
NORD	HERRLISHEIM	Simone Veil	réparation des friteuses, cellule de refroidissement, four et sauteuse de la demi-pension	3 945,78 €
	NIEDERBRONN LES BAINS	Charles Munch	réparation de la chambre froide de la demi-pension	465,60 €
SUD	CHATENOIS	Des Châteaux	réparation de la chambre froide de la demi-pension	2 188,31 €
	GERSTHEIM	Les Cigognes	réparation d'une vitrine réfrigérée de la demi-pension	316,09 €
	SUNDHOUSE	Du Grand Ried	réparation de la chambre froide de la demi-pension	1 440,89 €
EUROMETROPOLE	LA WANTZENAU	André Malraux	acquisition d'un mobilier adapté pour deux élèves en situation de handicap	795,00 €
	STRASBOURG	Jules Hoffmann	réparation d'une armoire réfrigérée de la demi-pension	972,00 €
			TOTAL	10 123,67 €

6. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE DOTATION DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE A 20 COLLEGES PUBLICS AU TITRE DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES ELEVES POUR VISITER L'EXPOSITION "LES ALSACIENS, 1918-1925. PAIX SUR LE RHIN ?" ORGANISEE PAR LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN A STRASBOURG

Souhaitant s'intégrer au mouvement national de commémorations entourant l'année 1918 et mettre en lumière le centenaire du retour de l'Alsace à la France, le Département du Bas-Rhin (Archives départementales) organise, en partenariat avec le Département du Haut-Rhin, une exposition temporaire de 5 mois (novembre 2018 - mars 2019) ; elle sera suivie d'une exposition itinérante, sur panneaux, qui circulera gratuitement sur le territoire du Bas-Rhin et du Haut-Rhin auprès des organismes qui en feront la demande.

L'exposition temporaire est conçue pour le grand public, et notamment les collégiens. Afin de donner une application concrète aux volets mémoire et citoyenneté du Plan actions éducatives et collèges, les Archives départementales proposeront aux collégiens visiteurs des actions spécifiques (visites guidées de l'exposition, dossier pédagogique téléchargeable par les enseignants).

Le Département a sollicité, pour le compte de ses Archives départementales, le label de la Mission centenaire, ainsi que des subventions de la DRAC et de la Mission Centenaire. Ce label a été obtenu.

Afin de promouvoir l'accès des collégiens à cette exposition, il est proposé à la Commission Permanente de décider du principe de prise en charge des frais de transport de 20 classes (ou 2 classes par collège, selon la capacité d'accueil d'un bus), en fonction de la clé de répartition par territoire suivante :

- Territoire Eurométropole : 7
- Territoire Nord : 5
- Territoire Ouest : 3
- Territoire Sud : 5

La Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation, lors de sa réunion du 17 septembre 2018, a émis un avis favorable à ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
1172	65-65511-221	10 537 928,47 €	655 733,77 €	38 912,67 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 38 912,67 €, soit :*
- *7 000 € au collège Romain Rolland à Erstein au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation 2018 ;*
- *14 300 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire d'entretien 2018 en faveur des trois collèges suivants :*
 - . *BENFELD Robert Schuman : 6 000 € ;*
 - . *STRASBOURG Jules Hoffmann : 5 000 € ;*
 - . *VILLE Klosterwald : 3 300 € ;*
- *6 632 € au collège Sophie Germain à Strasbourg au titre de la participation à la réalisation d'une fresque sur le mur du préau dans le cadre des journées citoyennes ;*
- *857 € au collège Nicolas Copernic à Duttlenheim pour couvrir les frais de location de deux fauteuils roulants destinés à deux élèves en situation de handicap scolarisés dans l'établissement, durant la période du 11 juin au 15 septembre 2018 ;*
- *10 123,67 € pour couvrir les frais de réparation et d'acquisition d'équipements spécifiques des collèges suivants :*

Territoire Nord :

- . *HERRLISHEIM Simone Veil : 3 945,78 € (réparation des friteuses, cellule de refroidissement, four et sauteuse de la demi-pension) ;*
- . *NIEDERBRONN LES BAINS Charles Munch : 465,60 € (réparation de la chambre froide de la demi-pension) ;*

Territoire Sud :

- . *CHATENOIS Des Châteaux : 2 188,31 € (réparation de la chambre froide de la demi-pension) ;*
- . *GERSTHEIM Les Cigognes : 316,09 € (réparation d'une vitrine réfrigérée de la demi-pension) ;*

. *SUNDHOUSE Du Grand Ried* : 1 440,89 € (réparation de la chambre froide de la demi-pension) ;

Eurométropole :

. *LA WANTZENAU André Malraux* : 795,00 € (acquisition d'un mobilier adapté pour deux élèves en situation de handicap) ;

. *STRASBOURG Jules Hoffmann* : 972,00 € (réparation d'une armoire réfrigérée de la demi-pension) ;

- décide du principe de prise en charge des frais de transport de 20 classes issues des collèges publics du Bas-Rhin, en vue de la visite guidée de l'exposition "Les Alsaciens, 1918-1925. Paix sur le Rhin ?" organisée par les Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg de novembre 2018 à mars 2019.

Elle autorise par ailleurs son président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,



Frédéric BIERRY